

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 09 juin 2017, Terrain D'Aventure

Présents : Daniel Dubi, Cecilia Pottier, Aramis Pottier, Florence Turrian, Michel Turrian, Cyril Turrian, Fani Gotzos, Ariane Conus, Daniel Wuarin, Marie Mouquin, Marie Anex, Ellie Droz, Caroline Aeby, Samuel Roy, Alice Benigno, Christine Chevalier et la famille Augusto

Excusés : Samy Conus et Martin Schnorf

Mot de Bienvenue

Daniel Dubi ouvre cette Assemblée Générale 2017 du Terrain d'Aventure en saluant les personnes présentes. Celles-ci adoptent l'ordre du jour annoncé. Cette assemblée sera suivie d'un apéro dinatoire.

Election de deux scrutateurs

Samuel Roy et Christine Chevalier sont élus scrutateurs, ils compteront les voix lors d'éventuelles votations.

Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée du 10 juin 2017

Le Procès Verbal de l'Assemblée Générale précédente est approuvé et signé sans modification par Daniel Dubi et Marie Anex.

Mot du Comité

Le mot du comité est lu par Ariane Conus, il figure dans le rapport d'activité 2016 en page 2.

« Lorsque l'hiver est là, si tu te promènes sur le Terrain d'Aventure de Pierrefleur, tu as l'impression que ce lieu est à l'abandon, un terrain vague. Jamais tu ne pourrais imaginer qu'il puisse s'y passer quelque chose, la moindre animation, le moindre évènement. C'est souvent froid, humide, sombre.

Pourtant, quand arrive alors début avril, les arbres, dont Pierre a fait la taille, sont en feuilles, les chemins de ce Lieu se recouvrent de copeaux de bois, grâce à l'aide d'un civiliste ; le potager est retourné, prêt à être semé ; les poules et lapins, sous l'aile d'Ellie, prennent leurs quartiers d'été ; la cuisine extérieure et le four à pain sont nettoyés, la Yourte est remontée, souvent avec l'aide de parents et sous la conduite de Jon... Les premiers colloques de l'équipe d'animation vont bon train...

Arrive alors Le jour de l'ouverture. Alors là, tous les acteurs sont de retour, l'équipe d'animation, Caroline, Jon, Ellie, les mini-moniteurs, le comité ; la musique animée par une accordéoniste peut commencer. Tout est en place !

C'est alors que se produit comme chaque année ce **Moment Magique**, où vous, les Enfants, les Parents, les Habitants du quartier et les Amis, arrivez. C'est Vous qui allez donner la Vie à ce Terrain, à ce Lieu.

Ce terrain est **Un Lieu Unique**, il n'existe que grâce à Vous tous, sa vie est due à ses seuls acteurs. C'est Vous qui lui donnez vie par vos animations, jeux, constructions, faiseurs de pains, de marionnettes, de spectacles, de musique, de chansons, de pièces de théâtre, de nouvelles recettes de cuisine, d'imagination, de bricolages, de créativité, ... **Un Lieu Unique** en quelque sorte.

Cette année 2016 a été marquée par un renouvellement important du comité. Trois personnes nous ont quittés mais restent bénévoles pour les coups de main lors de fêtes ou autres ; il s'agit de Fabienne Oulevay, Virginie Moritz et Philippe Stucky. Au nom du comité, vous êtes remercié pour votre engagement durant ces dernières années. Nous avons deux nouveaux membres qui se sont présentés : il s'agit de Marie Mouquin et Marie Anex, ex-représentantes des mini-moniteurs. Le nouveau comité se composera donc de Daniel Dubi, Cecilia Potier, Florence Turrian, Ariane Conus, Marie Anex et Marie Mouquin. A noter que Fani Gotzos les a rejoint en octobre 2016 et que Samy Conus est le nouveau représentant des minis-moniteurs. A Tous Bienvenue !

Le TA de Pierrefleur a participé à l'Assemblée constitutive de la nouvelle "Association du Terrain d'Aventure de Malley", de même que nous avons accompagné la création de la nouvelle "Association de Quartier de la Blécherette"(anciennement Les Bossons). A ces nouvelles Associations, nous souhaitons bon vent.

Si nous devons résumer 2016, Le Terrain d'Aventure de Pierrefleur est Un Lieu Unique où il fait bon vivre. Que nous souhaiter si ce n'est que 2017 continue avec la même dynamique et avec probablement un plus, puisque nous sommes à bout touchant dans la réalisation du Projet Hors Gel. Celui-ci devrait permettre que le TA devienne unique douze mois par année, puisqu'il y aura également de l'eau durant la saison froide.

A vous tous qui animez ce magnifique TA, le comité vous adresse ses remerciements du fond du cœur et vous assure que vous pouvez compter sur un comité enthousiaste, engagé et motivé !

Au nom du comité, Daniel Dubi

Rapport de l'équipe d'animation

Ellie Droz propose aux personnes présentes de se déplacer vers l'accueil où un film montrant les diverses animations de l'année 2016 est projeté. Ce film dure approximativement vingt minutes et pourra être trouvé sur le site internet www.terrainaventure.ch

Merci à Ellie pour la réalisation de ce cours métrage et bravo !

Présentation des comptes 2016 et discussion à propos des financements FASL

Le résultat d'exploitation de l'année 2015 est de 7'720 CHF alors qu'en 2016 il s'élève à -4'720 CHF.

3'600 CHF ont dû être investi dans de l'équipement et du matériel en grande partie pour la rénovation du four à pain. De plus 5'000 CHF ont été investi dans le projet Hors Gel afin de pouvoir finir les travaux. Le résultat est donc un déficit de 5'540 CHF.

Financement FASL :

Le financement monitorat de la FASL s'élevait précédemment à environ 22'000 CHF les années précédentes. En 2016, cette subvention a chuté à 16'492 CHF. Ce chiffre a été connu en mars 2017, soit six mois après la fermeture de la saison. Le budget prévu pour 2017 n'a donc pas pu être respecté. Ceci explique en grande partie la situation de perte de 5'000 CHF. Le tarif monitorat FASL appliqué pour les moniteurs du Terrain s'élève à approximativement 10.-/heure, ce qui est en dessous du minimum légal. L'Association ajoute donc une partie afin d'arriver à un minimum de 14.-/heure. (Les moniteurs du Terrain faisant plus d'heures/semaine que dans le calcul FASL.) Le paradoxe est donc que : plus il y a d'enfant, plus il y a besoin de moniteurs, plus l'Association perd de l'argent. (La subvention accordée ne prend pas en compte le nombre d'enfants accueillis.)

→ Il sera demandé à la FASL de clarifier ceci afin de pouvoir établir des budgets et s'y tenir.

Martin Schnorf n'a pu être présent lors de cette AG mais a néanmoins exprimé son avis à travers un mail. Les comptes ne sont pas signés par les vérificateurs qui sont en désaccord avec la manière dont ont été contrôlés ces comptes. Martin considère que la FASL a « sabordé » ces comptes du fait qu'elle est venue faire quelques modifications après la vérification. (Madame Steinbuch est venue corriger des comptes qui avaient déjà été validés.) Le comité a reçu des informations contradictoires et peu précises à ce sujet. Daniel Wuarin et Martin Schnorf décident de ne pas signer suite à ces modifications, qu'ils n'avaient pas pris en compte.

De plus, un bouclage intermédiaire ainsi qu'un contrôle général devront être fait afin de libérer Anne Corthésy de sa responsabilité au niveau financier, cette dernière ayant démissionné en mars 2017.

Les vérificateurs souhaitent se réunir à nouveau afin d'éclaircir certains points et questions qui restent en suspens, pour ensuite signer ces comptes. Les points à éclaircir sont :

1) *Entretien des arbres par la société "Je suis au Jardin"*

Les vérificateurs se demandent pourquoi il y a eu une augmentation de plus 700 CHF. Sur quelle base a été faite cette augmentation ?

→ Le forfait du mandat annuel de Pierre a augmenté car le prix avait été fixé il y a de nombreuses années. Pierre a demandé à ce que ce forfait soit mis à jour. De plus la masse de

travail sur le Terrain a augmenté. Cette décision a été votée en comité. Ceci représente une prestation.

2) Augmentation des frais du rapport d'activités

Les frais passent de 772.20 CHF en 2015 à 2'972.20 CHF en 2016. Ces frais sont composés de 2'200 CHF pour Design Zaya et 772.20 CHF pour l'impression. Les vérificateurs souhaitent savoir si un devis de la part de Design Zaya est disponible. Ils veulent savoir si les 2'200 CHF sont un frais annuel mais pas inscrit au même endroit que les années précédentes, ou si cela a changé. Il y aurait une erreur de notation et de rentrée dans les comptes car il n'y a pas de raison de ce changement.

3) Augmentation des frais bénévoles, civiliste et stagiaires

Un stagiaire a été payé durant la saison 2016, ce qui explique des différences de frais à ce sujet. Des incohérences concernant les remboursements des kilomètres effectués sont apparus. Y a-t-il eu une erreur de notation ou/et de remboursement ?

Anne Corthésy a remboursé 90 cts par kilomètre ainsi que l'essence alors que les tarifs de la FASL sont de 70 ct le kilomètre (l'essence comprise).

4) Frais de repas ados

Les vérificateurs de comptes se demandent quelles sont les règles à ce sujet car une augmentation d'environ 500 CHF est apparu par rapport à 2015.

→ Les minis moniteurs viennent sur le Terrain bénévolement pendant les ouvertures pour les enfants 6-12 ans. Durant cette période, en échange de leur aide, leur repas est gratuit. Durant l'année 2016, il y a eu de nombreux bénévoles.

→ Lors des soirées 13+, les minis moniteurs payaient 5 CHF pour leur repas. Ce prix a été augmenté à 8 CHF pour 2017.

5) Dépenses générales pour les repas en relation avec les revenus

Les dépenses ont été supérieures aux revenus, quelles en sont les raisons ?

→ Daniel Dubi explique que cette situation sera corrigée. Il y a notamment eu une diminution de fréquentation et une augmentation des frais en 2016.

6) Piste à suivre si vous ne l'aviez pas déjà fait

Martin Schnorf exprime, à travers son questionnement, que le Terrain d'Aventure devrait figurer dans la brochure de la ville de Lausanne pour les activités des vacances d'été comme association. Les parents veulent être certains que leurs enfants soient pris en charge et non refoulé dans le cas où le Terrain serait complet. Martin pense qu'il faudrait trouver un mixte entre inscription ouverte et accueil libre. De plus, il demande si le TA travaille en lien avec des écoles, garderies, ...

→ La question de l'accueil libre ou d'inscription sera discutée en comité en septembre, la question reste en suspens

→ Le TA travaille déjà en lien avec les écoles, APEMS, ...

Rapport des vérificateurs des comptes 2016

Le document n'est pas signé par Martin Schnorf et Daniel Wuarin, il reste donc en suspens. Il sera réétudié afin qu'ils arrivent à éclaircir certains points pour par la suite le signer.

Les comptes sont approuvés par l'AG sous réserve de l'approbation des vérificateurs de comptes.

Présentation du budget 2018

CHARGES D'EXPLOITATION	2015	2016	Budget 2018
Frais de secrétariat	2 503.20	2 258.55	2 350.00
Comité et assemblée générale	706.75	955.35	850.00
Entretien, équipement et matériel locaux	6 502.40	7 349.50	6 950.00
Entretien, équipement et matériel terrain	11 504.50	15 020.45	12 000.00
Publicité et relations publiques	6 103.79	5 656.05	5 850.00
Frais collaborateurs	702.65	1 010.00	850.00
Projet hors-gel	-	-	-
Frais bénévoles, civilistes, stagiaires	362.20	3 186.30	350.00
Frais de location véhicule	-	-	-
Frais divers	1 298.85	5 839.60	3 600.00
Animations générales	1 653.20	307.80	1 650.00
Animation enfants	40 003.60	41 570.20	40 800.00
Fêtes et animations spéciales	5 345.40	1 430.45	1 250.00
TOTAL CHARGES	76 686.54	84 584.25	76 500.00
RECETTES D'EXPLOITATION	2015	2015	Budget 2018
Subventions FASL fonctionnement	32 463.25	32 433.50	32 450.00
Cotisations	13 178.00	10 242.00	11 700.00
Dons et sponsors	0.40	34.00	-
Recettes divers	232.15	5 215.50	2 750.00
Recette recherche de fonds	-	5 000.00	-

Recette projets spéciaux	102.55	204.00	150.00
Recettes animations enfants	11 885.00	10 668.00	11 300.00
Subventions monitorat FASL	22 431.55	16 492.05	17 000.00
Dons	4 113.65	140.80	2 100.00
TOTAL RECETTES	84 406.55	80 429.85	77 450.00
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 720.01	-4 154.40	950.00
Attribution - Prélèvements aux fonds et réserves	-7 000.00	3 600.00	-
Attribution - Prélèvement sur fonds Hors Gel	-	-5 000.00	-
RESULTAT DE L'EXERCICE	720.01	-5 554.40	950.00

Cotisations et tarifs 2018, propositions de nouveaux tarifs

Le comité a décidé de modifier les tarifs et cotisations pour l'année 2018.

Une cotisation de membre de 30 CHF est obligatoire par famille, avec possibilité d'une carte « découverte » pour les premières fois à l'essai, selon un tarif à la journée ou à la demi-journée (concept à clarifier).

Tarifs pour la saison entière :

<i>Tarif Lausannois</i>		<i>Tarif non Lausannois (+20%)</i>	
1 enfant	100 CHF	1 enfants	120 CHF
2 enfants	160CHF	2 enfants	192 CHF
3 enfants	200CHF	3 enfants	240 CHF

Tarifs à la journée :

<i>Tarif Lausannois</i>		<i>Tarif non Lausannois (+20%)</i>	
1 enfant	15 CHF	1 enfants	18 CHF
2 enfants	20 CHF	2 enfants	24 CHF
3 enfants	20 CHF	3 enfants	24 CHF

Tarifs à la demi-journée :

<i>Tarif Lausannois</i>		<i>Tarif non Lausannois (+20%)</i>	
1 enfant	10 CHF	1 enfants	12 CHF
2 enfants	15 CHF	2 enfants	18 CHF
3 enfants	15 CHF	3 enfants	18 CHF

Repas : 5 CHF par enfant

Une discussion et des questionnements autour d'un accueil libre ou sur inscription à lieu. Ce qui amène de nombreuses idées et possibilités énoncées concernant le but du Terrain, répond-t-il à un besoin des parents ou des enfants ? Quels seraient les modifications engendrées par ces éventuels changements sur le lieu ? Quel encadrement pourrait être proposé au Terrain d'Aventure étant donné la diminution de la subvention monitrice tout en gardant comme priorité la sécurité des enfants ? Cette dernière question permet également d'expliquer ces modifications de tarifs, qui doivent être adaptés afin de permettre un accueil de qualité. Ces divers sujets restent en suspens.

Adoption des comptes 2016, budget 2018, cotisations et tarifs 2018

Les comptes 2016 sont adoptés sous réserve de l'approbation et de la future signature de vérificateurs de comptes. Dans le cas où les vérificateurs ne signeraient pas ces comptes, ils ne seront pas adoptés.

→ acceptés à l'unanimité

Le budget 2018 est accepté avec une majorité (9 oui, 1 abstention).

Les cotisations et tarifs 2018 sont adoptés à l'unanimité.

(Samuel renonce à sa voix suite à son double statut membre-employé FASL)

Election des vérificateurs des comptes pour 2017

Martin Schnorf et Daniel Wuarin souhaitent continuer pour la saison 2017. Ils font de l'excellent travail et souhaitent suivre les légers différents apparus en 2016 afin de pouvoir corriger ceci. Ils sont remerciés pour leurs investissements !

Election des membres du comité jusqu'à l'AG 2018

Sont élus jusqu'à l'AG 2018 :

Anex Marie, Conus Ariane, Dubi Daniel, Mouquin Marie, Potier Cécilia, Tays-Gotoz Fani et Turrian Florence.

Propositions individuelles et divers

Samuel Roy annonce que cette saison 2017 sera sa dernière année au Terrain d'Aventure en tant qu'animateur.

Fani Gotzos exprime son contentement de faire partie de l'Association et est motivée à entrer officiellement au comité.

Caroline Aeby annonce également qu'elle entame sa dernière saison comme animatrice du Terrain d'Aventure.

Alice Benigno exprime que l'aspect associatif est valorisé au sein du Terrain d'Aventure où son fils apprécie venir. Elle pense également que l'AG devrait être mieux annoncée. Christine la rejoint sur ce point et ajoute qu'ils ont eu du plaisir à venir en hiver.

Daniel Wuarin est heureux d'avoir eu certaines informations complémentaires et remercie le comité de sa collaboration. Il espère pouvoir régler et signer les comptes prochainement.